



**PROGRAMME DANSE-ÉTUDES
2020-2021**



École de danse Quatre Temps

Programme Danse-Études

RÈGLEMENTS ET PROTOCOLE D'ENTENTE 2020-2021

Il y a trois disciplines obligatoires au programme Danse-Études selon les niveaux scolaires des élèves inscrits :

Élèves du primaire Secondaires 1 et 2	Élèves de 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e secondaire Cégep
Ballet classique, Jazz moderne, Hip hop	Ballet classique, Jazz moderne, Danse contemporaine

Tout autre cours est considéré en dehors du programme Danse-Études et vous êtes responsables de vous inscrire si vous désirez ajouter une discipline supplémentaire (La tarification du secteur Loisirs est applicable et vous aurez accès à un 15% de rabais hors programme). L'inscription des cours du Programme Danse-Études est déjà complétée et doit être officialisée par un paiement en ligne ou par téléphone d'ici le 28 août 16h30. Le reçu comprenant votre tarification annuelle du programme ainsi que le classement de votre enfant vous sera transmis par courriel suite à la réception du protocole d'entente.

La participation d'un élève dans une Troupe Élite du programme Danse-Compétitions, n'est pas considérée comme une discipline au programme Danse-Études.

Tenue vestimentaire obligatoire

*L'élève doit respecter le code vestimentaire prévu en tout temps. Nous demandons de porter une attention particulière au fait que les bijoux sont interdits et que les sous-vêtements ne doivent pas être apparents.

* Pour le Jazz-moderne, le port de la veste de l'école de danse ou d'un chandail noir ajusté à manches longues est autorisé pour la période d'échauffement seulement et devra être enlevé selon les consignes des professeurs. **Aucun chandail ample** ne sera autorisé dans les studios en Ballet classique et Jazz moderne.

* Puisque nous désirons réduire le changement de costume entre les disciplines en raison de la période actuelle (COVID-19), nous vous conseillerons lors de votre réunion d'information du 26 août sur la manière dont vous pouvez adapter le code vestimentaire à cet effet.

Discipline	Tenue vestimentaire obligatoire	Éléments facultatifs	Cheveux
Ballet classique	Chaussons de danse rose, collant de ballet rose avec ouverture sous le pied, maillot noir. Pointes (selon le niveau)	Jupette noire (pourra être portée à certains moments seulement). Cache-cœur	Attachés solidement en chignon
Jazz moderne	Chaussettes noires en paires , maillot noir, cuissard noir. Le port du legging en-dessous du genou est permis.	Gants de pieds, collants beige ou noirs sans pieds	Dégagés du visage et attachés solidement
Contemporain	Haut confortable et ajusté noir : maillot, camisole, top sport, chandail manche longue. Pantalon ajusté ou leggings noirs ou collants noirs ou beige et cuissards.	Chaussettes noires fortement recommandées, protège-genoux. Pantalon noir long ample pour les échauffements au sol.	Dégagés du visage et attachés solidement
Hip-Hop	Espadrilles d'intérieur non-marquantes Pantalon ample (aucun jeans)		Dégagés du visage et attachés solidement

Procédure COVID-19

TROUSSE COVID-19

- Gants de nitrile
- Masque pour le visage (Dans les aires communes)
- Petite bouteille de lotion désinfectante
- Bouteille d'eau
- Mouchoirs
- Chaussettes noires (Jazz et contemporain)

TROUSSE DU DANSEUR

- Kit cheveux – Élastiques, épingles à cheveux, pincettes, filet, spray-net, brosse à cheveux
- Utilités – Diachylons, coupe-ongles (Pointes)
- Kit d'entraînement – Balle molle d'automassage, Élastique, Bloc de yoga (1 ou 2, tapis de yoga)

- Des mesures ont été mises en place pour respecter les consignes d'hygiène et de distanciation en vigueur. La description est disponible sur notre site web.
- Les élèves du Programme seront libérés de l'école (14h05 Secondaire 1-2; 14h15 Secondaire 3-4-5)
- Lors de leur arrivée, ils se changeront en petits groupes et les cours de l'après-midi des élèves du secondaire se tiendront de 14h45 à 16h30
- Nous demandons aux élèves de se présenter déjà changés à leurs cours du soir ou de fin de semaine
- Les élèves ne pourront pas rester à l'ÉDQT dans l'attente d'un prochain cours pendant l'heure du souper
- Dans le cas où un élève serait malade, celui-ci sera isolé et nous aviserons les parents qui devront venir le récupérer.

Présence et participation aux cours

Le programme Danse-Études s'adresse aux élèves motivés par la pratique de la danse, faire partie de ce programme est un privilège qui pourra être révoqué en cas de non-respect des règlements. Une évaluation est effectuée de manière continue et en fin d'année auprès de la Commission scolaire.

- Tout retard ou absence doit être communiqué à l'ÉDQT avant le début du cours, en appelant à la réception.
- Les cours débutent à l'heure prévue. Tout retard sera considéré comme un manquement aux règlements.
- Il est interdit de se rendre dans un commerce pour se procurer des boissons sucrées, des boissons énergisantes, des friandises ou de la friture entre la sortie des classes et l'arrivée à l'École de danse. Ces aliments ne sont d'ailleurs pas recommandés avant la pratique de la danse.
- Toute** condition modifiant la participation aux cours devra être communiquée à la réception. Les billets du médecin doivent également être remis.

-La participation **active** est requise dans chacun des cours au programme. En cas de blessure, les exercices seront adaptés (Ballon, utilisation des jambes seulement etc.), aucun élève ne sera autorisé à s'asseoir pour la durée du cours. Un billet d'un professionnel de la santé est exigé.

-Si une blessure empêche un\une élève de faire les exercices modifiés, il ou elle devra demeurer en classe à l'école ou en étude. Un billet d'un professionnel de la santé est exigé.

-En cas de malaise (maux de ventre, nausées, maux de tête) durant le cours empêchant un élève de participer, l'élève sera isolé et une communication aux parents sera placée. Les parents devront donc venir récupérer l'élève le plus rapidement possible.

-Les élèves doivent prendre les actions nécessaires en regard de leur réussite scolaire et de leur participation aux cours de danse. En cas de difficultés scolaires ou de projets spéciaux en classe qui empêcheraient la participation aux cours du programme, la coordonnatrice du programme Danse-Études doit être avisée en amont.

-Les élèves sont tenus de participer aux trois disciplines du programme, l'abandon d'une discipline entraîne un reclassement au programme Danse-Loisirs impliquant un ajustement aux tarifs en vigueur dans ce programme.

-Les élèves et leurs parents doivent faire preuve de respect en tout temps et envers tous, danseurs, professeurs, employés de l'ÉDQT, parents et tout autre personne gravitant autour de l'école de danse.

Tolérance zéro en matière d'intimidation, de violence ou de harcèlement au sein de notre organisme.

Évaluations et suivis

- Les rencontres de 1^{ère} étape et de fin d'année sont obligatoires (parents accompagnés de l'élève). Il est possible que certains élèves soient convoqués à un autre moment durant l'année.
- Une séance d'examen sera planifiée à la session d'hiver pour chacune des disciplines au programme.
- Une rencontre est organisée au mois de juin pour faire le bilan de la progression de l'élève et remettre les résultats des examens de l'hiver.

Le danseur OU le parent se comportant de façon inacceptable ou ne respectant pas l'un des règlements du présent document sera sujet aux mesures suivantes :

- Rencontre avec le danseur ainsi que communication par écrit remise au danseur et au parent afin de prendre connaissance et de discuter du problème
- Rencontre avec les parents et le danseur pour discuter de la situation
- Période de probation
- Suspension temporaire
- Suspension définitive
- Rencontre de retour et, s'il y a lieu, reclassement du danseur au secteur Loisirs

*Les mesures disciplinaires ci-dessus ne constituent pas un ordre précis d'action. Les mesures appropriées seront choisies selon la situation.

IMPORTANT

L'élève qui souhaite participer au programme compétitif, ajouter une discipline ou enseigner, est conscient des implications relatives et s'assure de pouvoir gérer son temps de manière à répondre aux attentes de chaque activité.

Activités complémentaires

Les activités intégrées au programme sont pensées afin d'élargir les horizons des élèves, de leur permettre de développer de nouvelles compétences en danse et de vivre des expériences inédites. C'est pourquoi nous exigeons la participation à chacune de ces activités.

**Une absence à ces activités sera considérée comme une absence en classe

Paieiment

- Le paiement de l'inscription aux cours du programme Danse-Études doit être effectué en entier d'ici le lundi 31 août 16h30 par carte de crédit en respectant les dates de versements indiquées sur la lettre de convocation. Vous aurez l'option d'échelonner le paiement jusqu'à 4 versements et le premier sera débité la journée de l'inscription.

Inscriptions et modalités de paiement

→ 27 au 31 août (selon jour d'inscription) 2020	→ 4 février 2021
→ 12 novembre 2020	→ 1 ^{er} avril 2021

Responsabilités du personnel enseignant et administratif

- S'assurer de l'application de la présente entente et des règlements du programme.
- Respecter les procédures d'interventions mises en place et faire les suivis requis.
- S'assurer de l'encadrement des élèves inscrits au programme Danse-Études qui sont mis sous sa responsabilité.
- Assurer une pratique sécuritaire de la danse.
- Assurer un milieu exempt de harcèlement.
- Assurer un suivi avec les écoles partenaires.
- Faire un rapport aux responsables de la Commission scolaire deux fois par année.

SIGNATURE À LA PAGE SUIVANTE

Contrat d'engagement 2020-2021

Responsabilités de l'élève. Je m'engage à :

- Respecter les règlements du programme Danse-Études
- Agir selon les valeurs de l'École de danse Quatre Temps
 - **L'Engagement** (Participation active aux cours et activités, motivation)
 - **Le Respect** (des personnes qui gravitent autour de l'ÉDQT, de l'individu danseur ou employé, des politiques, de la santé du danseur)
 - **L'Accomplissement** (équilibre entre le plaisir et le travail, efforts constants, sentiment de compétence)
- Démontrer une bonne motivation et des efforts constants dans chacune des disciplines au programme.
- Prioriser **toutes** les activités qui se rattachent au programme Danse-Études
- Être présent(e) à tous les cours (sauf si cas d'exception)
- À respecter les mesures COVID mises en place à l'ÉDQT
- À ne pas se présenter à l'ÉDQT dans le cas d'apparition de symptômes liés à la COVID-19

→ Je suis conscient(e) que des absences ou des retards trop fréquents nuisent à mes apprentissages et à mes progrès et peuvent ralentir le groupe. Je sais que je peux être suspendu(e) ou exclu(e) du programme Danse-Études si je ne respecte pas les règlements et modalités du programme.

Nom, Prénom de l'élève : _____

Signature de l'élève :

*Cocher cette case fait foi de signature

Date :

Responsabilités des parents :

- Respecter les règlements du programme Danse-Études
- Soutenir son enfant dans l'atteinte de ses engagements
- Motiver les absences des élèves au bureau de l'École de danse Quatre Temps
- Assurer le transport de son enfant après les cours de l'après-midi et en soirée
- Assurer le transport de son enfant selon les activités pédagogiques du programme
- Informer la coordonnatrice Danse-Études de toute problématique qui a un impact sur la pratique de la danse (blessure, problème de santé, situations particulières, etc)
- Informer la coordonnatrice Danse-Études des suivis avec un professionnel de la santé en cas de blessure (physiothérapeute, ostéopathe, kinésiologue, etc.)
- À respecter les mesures COVID mises en place à l'ÉDQT
- À ne pas se présenter à l'ÉDQT dans le cas d'apparition de symptômes liés à la COVID-19

Nom, Prénom du parent : _____

Signature du parent :

*Cocher cette case fait foi de signature

Date :

Suite à la consultation de ce document, celui-ci doit être coché (signature) et envoyé à l'adresse info@edqt.qc.ca au plus tard, la veille du début des cours. Tous nos cours débuteront samedi le 12 septembre pour tous nos programmes.